

Stéphane CHARRIER
16240 VILLIERS LE ROUX

2
Villiers le Roux le 10/10/2026

à

Monsieur MANCEAU Commissaire enquêteur
Mairie de VILLIERS LE ROUX

Vous trouverez ci-dessous mon notre avis sur le parc éolien :

SAS Éoliennes de la Sabline
Communes de Villiers le Roux et la Magdeleine

- Nous sommes à saturation dans les secteurs nord Charente, sud Vienne et sud Deux Sèvres. Le conseil municipal et les habitants ont voté contre ce projet

Je vis dans la maison paternelle et malheureusement
ce projet éolien plus haut sera encore plus près du bourg et de mon habitation
Déjà, le jour j'entends le bruit des existantes et la nuit elles m'empêchent de dormir.

- **Dépréciation, de plus en plus constatée de l'immobilier et du tourisme.**

- **Gaspillage d'argent public** au profit d'entreprises étrangères faussement écologistes.

Signatures de contrats ou conventions de locations avec des propriétaires terriens,
sans informer les Élus locaux, ou en ignorant leurs avis.

- **Nos campagnes massacrées**, défigurées et abandonnées pour des décennies voire l'éternité
(blocs de béton par centaines, par milliers de tonnes dans nos terres)
Aérogénérateurs de plus en plus hauts, donc visibles de plus en plus loin. Atteinte au cadre de vie
(paysages et monuments) **Pollution** visuelle inadmissible, principalement la nuit

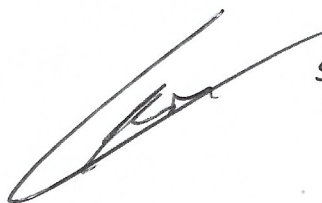
- **Atteinte à la santé** (infrasons et ondes électromagnétiques).

- **Atteinte à la biodiversité** (oiseaux nicheurs et migrants,)
Des canepetières et des chauves-souris sont sur ce secteur ainsi que des élanions blancs
et des oedichéme criards.

- **Il faut absolument, tenir compte de la loi APER qui traite de la saturation des territoires.**

**Je suis donc, totalement opposé, à ce nouveau projet d'éoliennes qui viendrait s'ajouter à
notre environnement déjà très perturbé.**

Vous remerciant, Monsieur le commissaire enquêteur, de la lecture bienveillante accordée à ces
lignes



Stéphane CHARRIER